

Session d'information sur la coopération Afrique-UE en matière de recherche et d'innovation

Bruxelles, le 14 septembre 2022, de 14 h 30 à 16 h 30 Albert Borschette Salle 2A

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de pouvoir m'adresser à vous pour la toute première fois du haut de cette tribune au nom de mon pays, la République Démocratique du Congo dont j'assume la charge de représentation depuis octobre 2021 au BENELUX et à l'Union européenne.

Mesdames et Messieurs je voudrais vous remercier de votre présence si importante ; elle témoigne de l'importance que vous attachez aux enjeux liés à la Recherche scientifique et à l'innovation technologique, instruments aujourd'hui nécessaires pour relever certains défis de notre temps.

Mesdames et Messieurs

L'innovation technologique est un élément incontournable dans la dynamique du développement des états africains.

Comme il a été repris dans le document de travail de l'Agenda Innovation UA-UE, *le renforcement de la coopération en matière de recherche et d'innovation (R&I) entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) est une priorité essentielle, car la R&I contribue à renforcer une croissance économique durable et inclusive et la création d'emplois, réduisant ainsi la pauvreté et les inégalités.*

Lors du sixième sommet UE-UA (du 17 au 18 février 2022), les Chefs d'Etat se sont convenus d'intensifier le soutien à la coopération scientifique entre les chercheurs afin de développer les connaissances, de partager les technologies et l'expertise, notamment au moyen d'un programme d'innovation commun de l'UA-l'UE.

Après quelques expériences ayant abouti à de résultats mitigés de transfert de technologies des pays du Nord vers ceux du Sud, il a été donné de constater que l'Afrique avait besoin d'instruments devant lui permettre de construire, à partir de sa propre culture le socle d'un nouveau paradigme capable de promouvoir son développement et qui soit fondé sur sa capacité à inventer.

Etat de la Recherche Scientifique en RDC

II.1. Situation et défis

La longue crise dans laquelle la RDC est plongée depuis plus de trois décennies, a eu des conséquences néfastes sur la recherche scientifique. Raison pour laquelle, le secteur de la Recherche scientifique et technologie n'a pas pu apporter une réelle contribution aux défis multiples de développement du pays.

En vue de permettre à la recherche scientifique de jouer effectivement son rôle dans l'action de développement de la RDC, les défis à relever par le secteur sont nombreux notamment :

- Elaboration d'une politique scientifique et de développement technologique ;
- Production des textes légaux et réglementaires du sous-secteur ;
- Dotation des Institutions de la recherche en infrastructures et en équipements adaptés aux nouvelles technologies ;
- Formation de chercheurs ;
- Renforcement du système de promotion, de valorisation et de vulgarisation des résultats de la recherche dans les domaines prioritaires ;
- Restructuration de la recherche scientifique dans les secteurs d'exécution de la Recherche à savoir : le public, l'enseignement supérieur, les privés sans but lucratifs et les entreprises.

II.2. Objectifs sectoriels

Au départ de la situation ci-dessus décrites, mon Gouvernement entend mener les actions contenues dans les objectifs suivants :

Objectif 1 : Renforcer les capacités institutionnelles :

- Rénovation du cadre légal et réglementaire ;
- Formulation de la politique scientifique et innovation technologique ;
- Production d'indicateurs de la Recherche-Développement et l'innovation.

Objectif 2 : Renforcer les capacités d'offre de la recherche et l'innovation technologique :

- Formation du personnel scientifique et technique ;
- Réhabilitation, construction, création et équipement de centres, instituts et services de recherche.

Objectif 3 : Renforcer les capacités d'offre des connaissances scientifiques, techniques et d'innovations :

- Programmation de la recherche dans les domaines prioritaires de développement ;
- Redynamisation des mécanismes de promotion, valorisation et vulgarisation de résultats de recherche et innovation ;
- Sensibilisation des élèves, étudiants à l'éveil de la culture scientifique ;
- Création d'un répertoire numérique des travaux de recherche exécutés à travers toute la République

Parmi ces instruments mis en place par le gouvernement de mon pays en vue de l'atteinte des objectifs que l'Etat s'est assigné. on peut citer:

- L'Opérationnalisation d'une Plateforme appelée LoVo-Network : Travail Collaboratif, d'actualité et d'archivage de l'Information scientifique

Il s'agit d'une plateforme d'Actualités, de Réseautage et d'Archivage de l'information scientifique congolaise. C'est un espace où les chercheurs congolais et les acteurs du secteur de la recherche pourront interagir, communiquer et/ou s'informer sur tout ce qui se passe en termes de recherche scientifique et d'innovation technologique dans le pays mais aussi sur le continent et dans le monde pour s'en inspirer et proposer à leur tour des solutions innovantes.

LoVo-Network, sera une base de données multidisciplinaire dans le domaine des sciences exactes, traditionnelles et médicales. La partie archive de la plateforme LoVo incluent des articles, des publications, des livres, de thèses, des mémoires, des documents audios et vidéos scientifiques pédagogiques, ainsi que, des images, une bibliothèque et de la documentation moderne. Enfin, deux aspects importants, seront la mise en ligne d'offres de bourses avec un accompagnement administratif pour l'obtention de celles-ci, et, la mise en relation des chercheurs avec les partenaires divers financiers comme techniques.

Enfin, je me dois de vous signaler par ailleurs que, conscients de la situation de panne générale qui prévaut dans ce secteur, les Sénateurs congolais ont adopté à l'unanimité, en mai dernier un rapport des commissions permanentes, portant sur « la proposition de loi déterminant les principes fondamentaux relatifs à la recherche scientifique et innovation technologique ».

L'auteur de la proposition de loi est parti du constat selon lequel le secteur de la recherche en République démocratique du Congo accuse plusieurs faiblesses, notamment le désintérêt social, l'absence d'encadrement du personnel scientifique et technologique de haut niveau, l'insuffisance de moyens financiers appropriés et le déficit organisationnel.

En définitive, le gouvernement de mon pays envisage de réaliser plusieurs changements, au regard de la lourde transformation Technologique qui doit s'opérer dans le pays et surtout dans le secteur scientifique ; les infrastructures physiques et extra physiques (cloudienne) nous permettront enfin d'entrer dans l'ère du « Science Computing ». Cela passera par l'installation de structures de centralisation des ressources numériques à travers le pays.

Par SEM Christian Ndongala Nkuku Ambassadeur de la RDC

